Communiqué de presse

**Christophe Vannoote, associé PDGB, contribue à l’édition 2025-2026 du Mémento Assemblées générales**

**Paris, le 11 mars 2025 - Christophe Vannoote, associé du cabinet PDGB, renouvelle sa participation à l’édition 2025-2026 du Mémento Assemblées générales, un ouvrage de référence publié par les Éditions Francis Lefebvre. Fidèle contributeur depuis la première édition en 2009, il intervient régulièrement sur plusieurs chapitres clés liés à l’organisation des assemblées générales et spéciales et à leur sécurisation juridique.**

Le **Mémento Assemblées générales des Editions Francis Lefebvre** est un outil de référence pour les professionnels dans la préparation et la tenue des assemblées générales des SARL, SAS et SA, en intégrant à chaque édition les dernières évolutions légales et pratiques. Il suit **une approche chronologique** et propose des **modèles de documents**, des **tableaux de synthèse** ainsi qu’un **échéancier détaillé des opérations dans les SARL et SA**.

Le Mémento couvre l’ensemble des règles applicables aux décisions collectives, qu’elles soient prises en assemblée ou par d’autres modes de consultation, y compris dans les EURL, SASU et sociétés cotées. Il aborde également l’impact des nouvelles technologies sur ces réunions : communication numérique, vote électronique, visioconférence et blockchain.

**Christophe Vannoote** participe régulièrement à l’actualisation de plusieurs chapitres clés, notamment sur **la date et le lieu de l’assemblée, les incidents de séance, les assemblées spéciales et les effets des décisions collectives**, afin d’apporter aux praticiens des **solutions concrètes et sécurisées** pour leurs obligations légales et réglementaires.

« *Je suis ravi de participer une nouvelle fois à l’actualisation du Mémento Assemblées générales pour offrir aux praticiens une vision claire et pragmatique des obligations légales et réglementaires qui encadrent la gouvernance des entreprises cotées ou non. Les assemblées évoluent régulièrement avec la réglementation : il est crucial d’adapter les pratiques à ces changements pour accompagner efficacement les responsables des entreprises ainsi que les professionnels du droit et du chiffre. J’en profite pour remercier l’équipe des Editions Francis Lefebvre animée par Gaëlle Leduc de leur confiance et félicite l’ensemble des autres auteurs ayant participé à cet ouvrage, dont Anne Charvériat et Bruno Dondero* », Christophe Vannoote, associé PDGB.

**A propos de PDGB**

PDGB est un cabinet d'avocats d'affaires pluridisciplinaire engagé depuis près de 40 ans pour un conseil durable, présent en France et à l'international.

PDGB intervient tant en conseil qu'en contentieux. Ses avocats offrent une expertise dans tous les domaines du droit des affaires, notamment en M&A / Private Equity / Venture capital, restructurations, droit commercial, droit fiscal, droit du travail, Immobilier, IP/IT, assurances, entités à but non lucratif / fondations et patrimoine privé.

PDGB est membre du Barreau de Paris et membre actif des réseaux internationaux TerraLex et Andersen, couvrant près de 130 pays et plus de 200 juridictions.

**Contacts presse :**

Amélie Lerosier – Associée – 06 63 58 34 62 - [amelie@blue-wall.com](mailto:amelie@blue-wall.com)

Leah Petel – Consultante médias – [leah@blue-wall.com](mailto:leah@blue-wall.com)